

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Urologie masculine courante au bureau

**No d'activité :** 80549

**Date :** vendredi le 28 janvier 2022

**Lieu :** Webinaire

**Coordonnées :**

## Objectifs

### Maladie vésicale chez le patient masculin

1. Appliquer les pratiques exemplaires pour le diagnostic et la prise en charge de l'HV (Investiguer l'hématurie microscopique)
2. Comparer et mettre en opposition le guide de pratique de l'AUC de 2017 avec d'autres lignes directrices appropriées pour la prise en charge de l'HV (p. ex., symptômes des voies urinaires inférieures masculines de l'AUC, AUA, EAU), (évaluation et prise en charge des IUB à répétition)
3. Discuter des aspects spécifiques avec la clientèle gériatrique

### Dépistage et diagnostic du cancer de la prostate en 2022

1. Réviser les recommandations canadiennes sur le dépistage et le diagnostic du cancer de la prostate.
2. Discuter avec le patient des examens paracliniques nécessaires à l'évaluation.
3. Décrire les options thérapeutiques actuelles dans le traitement du cancer de la prostate.

**Président de séance :** Dre Cassandre Latourelle-Théberge

## Horaire

2022-01-28	13:00	14:30	Conférence	Maladie vésicale chez le patient masculin	Dr Tal Ben-Zvi, urologue
2022-01-28	14:30	14:45	Pause/Repas		
2022-01-28	14:45	16:15	Conférence	Dépistage et diagnostic du cancer de la prostate en 2022	Dr Mahmoud Nachabe, urologue

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: [emc-amorsl@amorsl.ca](mailto:emc-amorsl@amorsl.ca).

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du

Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Astellas Pharma Canada



*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.